

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 12 (1867)  
**Heft:** (8): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

---

Lausanne, le 29 Avril 1867.

Supplément au n° 8 de la Revue.

---

**SOMMAIRE.** — Progrès de l'artillerie pendant les six dernières années en France, Italie, Autriche, Prusse et Suisse (*suite*). — **Bibliographie.** (*Essai sur la défense des eaux et sur la construction des barrages*, par F.-P.-J. Piron. — *Taschenbuch für schweizerische Artilleristen.*)

---

## PROGRÈS DE L'ARTILLERIE PENDANT LES SIX DERNIÈRES ANNÉES EN FRANCE, ITALIE, AUTRICHE, PRUSSE ET SUISSE.

(*Suite.*)

### Artillerie suisse (1).

Ainsi que toutes les puissances militaires dont nous avons parlé jusqu'ici, la Suisse a aussi cherché à faire des progrès, en adoptant à la suite de nombreux essais un canon construit sur les données du colonel Muller d'Arau et de la commission d'artillerie. Ce canon est au système français modifié.

Notre canon rayé suisse se distingue du canon français qui lui a servi de type par les points suivants :

La bouche à feu est d'environ un quintal plus lourde. Elle est en même temps de 5 1/2 pouces plus longue que la française.

(1) Il ne sera peut-être pas superflu de rappeler aux lecteurs de la *Revue* qu'en suite du message du Conseil fédéral en date du 26 juin 1866, et de l'arrêté conforme des Chambres fédérales du 19 juillet suivant, les batteries de 12 liv. lisses de campagne dont il sera parlé dans ce chapitre n'existent plus dans l'artillerie suisse que comme un vénérable souvenir. Elles ont fait place à 11 batteries (66 pièces) de canons de 8 liv. rayés en acier fondu, à chargement par la culasse, à fermeture au système Broadwell, avec affûts en tôle. Les obusiers longs de 24 liv. qui existaient aussi au nombre de 3 batteries dans l'artillerie de campagne, ainsi que les deux batteries de canons de 8 liv. lisses, sont actuellement relégués dans l'artillerie de position qui compte en outre 118 canons de 12 liv. rayés, transformés, à chargement par la culasse. Nos lecteurs voudront bien ne pas perdre de vue cette note en parcourant la suite de ce travail.

(*Rédaction.*)